

**Nous n'acceptons pas ! La rentrée ne peut se passer comme prévu !
C'est maintenant que le ministre doit répondre à chaque dossier !**

Compte rendu de la délégation au Ministère le 28 mai 2008

La délégation était conduite par Hubert Raguin, secrétaire général de la FNEC FP-FO et composée de : Françoise Thivillier, secrétaire fédérale, Guy Thonnat, instituteur mandaté par l'assemblée FO-SUD-SNALC des instituteurs et professeurs de Haute Loire, Malika Bekhti, mère d'élèves, mandaté par des enseignants, parents et élus du pays de Gex (01), Arnaud Albarède, professeur, mandaté par le lycée Condorcet de Montreuil, Jacques Tavernier, EVS, mandaté par la délégation des EVS de l'Yonne

Elle a été reçue par Monsieur Coudray représentant la DGESCO (Direction des affaires scolaires).

Hubert Raguin a indiqué que la délégation représentait les dizaines d'établissements rassemblés devant le ministère qui ont décidé de répondre à l'initiative de l'assemblée des instituteurs et professeurs de Haute Loire que la FNEC a décidé de faire connaître nationalement. Les collègues présents sont mandatés par leurs établissements sur la base de leurs revendications. La FNEC est porteuse de dizaines de dossiers et motions d'établissements qu'elle remettra à l'issue de la délégation.

Le Ministre doit être informé et doit répondre. Depuis des semaines, il y a eu grèves et manifestations. Il faudra bien qu'il y ait une réponse.

Les dossiers que nous allons présenter montrent qu'il y a urgence. Ce sont des questions concrètes et précises que posent les collègues : on ne peut pas fonctionner sans postes.

Guy Thonnat a présenté les dossiers sur lesquels il était mandaté : les écoles demandant des postes et l'ouverture de classes (30 élèves dont des enfants intégrés dans un CM1-CM2, 32 élèves dans une classe maternelle, remplacements non assurés, maintien des écoles de hameaux), pour l'abandon des mesures Darcos et des 108 heures annualisées, les collèges et lycées dans lesquels les postes sont supprimés (la liste précise par établissement a été communiquée), l'EREA de Brioude ; il a exprimé l'exigence de réemploi des EVS ainsi que la revendications des collègues des lycées professionnels de maintien de tous les BEP et des bacs pro en 4 ans.

Malika Bekhti a fait part des inquiétudes des parents d'élèves. Elle est mandatée par plus de 50 parents et enseignants réunis à la mairie de Ferney Voltaire avec des maires et des élus municipaux et régionaux. La suppression des 2 heures hebdomadaires le mercredi, cela va faire 3 semaines d'école en moins pour les enfants, cela va multiplier les difficultés pour les parents qui vont devoir garder les enfants à la maison ou trouver des solutions de garde le mercredi matin. Elle s'est fait l'écho des préoccupations des petites communes du pays de Gex qui ne pourront proposer des accueils pour les enfants.

Elle a expliqué en outre, qu'actuellement dans le pays de Gex pour 3000 élèves, il y a un psychologue scolaire. 1560 jours d'école n'ont pas été assurés dans les écoles par défaut de remplaçants. Il a fallu se battre pour obtenir les remplacements. L'accueil des enfants en maternelle n'est pas garanti.

Il faut payer des garderies pour les enfants non accueillis en maternelle, pour les jours où il n'y a pas de remplaçants et maintenant pour les mercredis matins. Le coût de la vie dans le pays de Gex, voisin de la Suisse est particulièrement élevé. Comment vont faire les parents pour payer des garderies ?

Jacques Tavernier a fait état de la délégation organisée la semaine dernière par les EVS de l'Yonne au ministère du travail. Aucune réponse ne leur a été apportée. Ils ont déposé avec la FNEC 12 000 signatures de tout le pays, il y en a désormais 17 000. Il faut des réponses aux collègues qui reçoivent leur lettre de fin de contrat pour le 30 juin. C'est urgent. Il a soulevé le problème de la prise en charge de la carte orange pour les EVS exerçant en région parisienne.

Arnaud Albarède a développé la situation dans son lycée : son propre poste est supprimé (agrégé de mathématiques) alors que dans le même temps 15 heures supplémentaires en mathématiques sont données à l'établissement en plus d'un BMP de 9 heures. Comment comprendre ?

Il a exposé le cas d'une collègue menacée de licenciement pour insuffisance professionnelle à 62 ans !

Il a exposé le cas d'une collègue en début de carrière, pour la deuxième fois en carte scolaire.

Hubert Raguin a souligné que les cas exposés ainsi que les dossiers déposés étaient concrets. Ce n'est pas de l'idéologie. Les collègues ne comprennent pas qu'ils ne soient pas entendus. Dans la plupart des cas, ces dossiers ont été établis par les personnels avec leurs différents syndicats.

Les représentants du ministère ont indiqué qu'ils enregistreraient les dossiers et qu'ils étaient chargés de transmettre les propos de la délégation au ministre. Ils ont souhaité souligner que le taux d'encadrement des élèves du premier degré était plutôt satisfaisant en Haute Loire et que dans l'Ain qui connaissait un retard, il n'y avait jamais eu autant de moyens qu'à cette rentrée. 700 emplois ont été créés dans le premier degré alors que les effectifs sont stables. Dans le second degré, il y a une baisse d'effectifs. Il y a peut être des ajustements à voir au niveau local.

La délégation a répété qu'elle n'était pas mandatée pour discuter statistiques. Dans les dossiers qui sont présentés de Haute Loire par exemple il y a la classe de CM1-CM2 de Fontanes à 30 élèves, la classe de Saugues à 37 élèves, une autre classe à 32 élèves. Dans l'Ain, il y a les 1560 jours d'école non remplacés. Ce sont des dossiers concrets pas des statistiques sur lesquels la délégation avec les personnels souhaite entendre les réponses du ministre. La délégation a insisté sur le fait que les dossiers avaient été présentés aux IA et rectorats et qu'il avait été renvoyé au ministre. Nous attendons des réponses du ministre. Quand pourrons-nous avoir les réponses sur les dossiers présentés ?

Les représentants du ministère ont indiqué qu'ils transmettaient les dossiers à Monsieur Darcos.

Après l'audience, le secrétaire général de la FNEC FP-FO a rendu compte de la délégation et conclu devant les 200 délégués :

« Nous n'acceptons pas ces non-réponses, nous n'accepterons pas. Les revendications ne sont pas en suspens jusqu'en septembre 2008, c'est maintenant que les EVS sont licenciés, les élèves inscrits, les classes constituées, les enseignants nommés.

Et le ministre continue, il s'attaque au droit de grève, aux statuts, il crée une « agence » pour les remplacements !

Chacun sait ce qu'il faut, comme pour les retraites, pour gagner, c'est la grève unie, la grève pour les revendications, et c'est ce que nous avons proposé à toutes les fédérations syndicales, la grève générale s'il le faut !

Chacun réfléchit à ce qu'il faut pour avancer en ce sens. La rentrée ne peut se faire ainsi ; Force Ouvrière n'accepte pas et prendra ses responsabilités ; la situation n'est pas réglée, rien n'est réglé, il faudra des réponses.

La FNEC FP-FO va réunir ses instances, nous continuons, nous appelons à réunir les assemblées pour faire le compte rendu et exiger les réponses à chaque dossier. Nous rendrons compte des réponses. ».

La délégation a déposé les dossiers et motions de (*) :

des écoles, collèges, lycées et EREA de Haute Loire (dossiers rassemblés avec FO-SUD-SNALC-SNETAA dans l'assemblée des enseignants)

9 écoles de Paris

des écoles de Marseille

des écoles d'Indre et Loire

l'école de Faremoutiers (77)

des écoles de Lyon

l'école Louis Pasteur de Maisons Alfort (94)

l'école Lapierre d'Alfortville (94)

le LP Jules Verne de Sartrouville (78)

le lycée Flora Tristan (SNES-FO) de Noisy le Grand (93)

le lycée Condorcet (FO-CGT) de Montreuil (93)

le lycée Bellevue d'Albi (SNES-FO)

le collège Jean Macé de Fontenay sous Bois (94)

le lycée Etienne Dolet de Paris

le LP Barraud de Paris

le collège Pompidou de Villeneuve la Garenne (92)

le LP Garamont de Colombes (92)

l'AG des instituteurs de Villeurbanne (FO-SNUIPP) réunie le 26 mai

18 écoles des Yvelines (78)

les enseignants, parents et élus du pays de Gex, soutenu par

le maire de Ferney Voltaire

le collège Albert Camus de Ris Orangis (91)

les instituteurs (FO) des Landes

15 écoles (FO-SNUIPP) de Cergy (95)

l'assemblée des instituteurs de Saône et Loire

les enseignants et lycéens de Calais réunis le 23 mai

des écoles d'Ille et Vilaine

le lycée Hugues Capet de Senlis (SNES-FO-SNALC)

le lycée Jean Monnet de Crépy (SNES-FO)

le LP Louis Guilloux de Rennes (FO-CGT)

la cité scolaire de Combourg (FO-SNES)

le collège Jules Ferry (FO-SNES-SGEN) de Montaigne (85)

le LP Valentine Labbé de la Madeleine

le lycée Rouvière de Toulon

le lycée Bonaparte de Toulon

le collège Genevoix

le lycée Dumont d'Urville de Toulon

le collège de St Cyr sur Mer

le lycée Langevin

le lycée Baussier de la Seyne sur Mer

le lycée Jean Moulin de Draguignan

le collège Henri Matisse de St Maximin

le collège Robert Garnier (FO-FSU-SUD-SNALC) de la Ferté Bernard (72)

le lycée B de Perthes d'Abbeville (SNES-FO)

le collège Paul Eluard (FO-SNES-SUD) de Gauchy (02)

le lycée Charles de Gaulle (FO-SNEP) de Compiègne

une pétition de TZR du Var

1161 signatures de 33 écoles varoises pour le réemploi des EVS

le lycée Jean Zay (CGT-FO-SNES-SUD) de Jarny (54)

le lycée Lurçat de Perpignan (66)

le collège J Rous de Pia (66)

le collège de Toulouges (66)

4 écoles de Mirecourt (88)

des instituteurs des écoles de Haudruicq (62)

1 école de Bobigny (93)

1 école de Pantin (93)

le collège Robert Doisneau (91)

le collège les Creusottes de Villeneuve sur Bellot (77)

le lycée Jules Ferry de Coulommiers (77)

le lycée Clément Ader (77)

10 écoles de St Quentin (02)

72 instituteurs de Château Thierry (02)

(*) la liste n'est pas exhaustive